



Le 23 janvier 2004

Le Canada a besoin de grandes métropoles compétitives

Les grandes métropoles canadiennes :

Vancouver, Edmonton, Calgary, Regina, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec et Halifax sont des centres de développement économique, social et culturel en plein essor.

La moitié du PIB du Canada provient de ces villes et de leurs régions.

Ces villes sont les ambassadrices du Canada auprès du monde. Elles accueillent 88 % des nouveaux immigrants et presque toutes les représentations consulaires étrangères au Canada.

La prospérité des grandes métropoles du Canada est importante pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes :

Les richesses générées par les grandes métropoles du Canada soutiennent la grande qualité de vie à laquelle ont droit tous les Canadiens et toutes les Canadiennes.

Dans une économie mondiale très compétitive, la prospérité future du Canada sera déterminée dans les grandes métropoles de la nation.

Les grandes métropoles canadiennes font face au même défi :

Les grandes métropoles canadiennes n'ont ni les ressources fiscales, ni les outils législatifs provinciaux nécessaires pour s'acquitter de leurs responsabilités. La durabilité de l'environnement et la qualité de vie de ces villes – ainsi que la compétitivité économique de la nation – dépendent de leur capacité à relever ce défi.

Notre objectif n'est pas d'augmenter le fardeau fiscal des Canadiens et des Canadiennes, mais de nous assurer que les villes canadiennes conservent une trop petite portion des recettes fiscales qu'elles génèrent.

Comparées aux grands centres urbains des É.-U., d'Europe et d'ailleurs, les grandes métropoles canadiennes :

- ont moins de sources de revenu et dépendent trop de l'impôt foncier;
- reçoivent une aide financière moins importante des autres paliers de gouvernement;
- disposent d'outils législatifs limités.

Pour concourir sur le marché mondial, les grandes métropoles sont de moins en moins bien équipées.

Les maires de Vancouver, d'Edmonton, de Regina, de Winnipeg, de Toronto, d'Ottawa, de Montréal, de Québec et de Halifax exhortent les gouvernements fédéral et provinciaux à accroître la compétitivité du Canada en partenariat avec les villes canadiennes.

Les discours du Trône et Budget fédéraux de 2004 doivent contenir les dispositions suivantes :

1. Reverser l'intégralité de la TPS acquittée par les municipalités et leurs organismes

Cette mesure permettrait de réduire de 525 millions de dollars par an le fardeau fiscal imposé par le gouvernement fédéral aux municipalités.

Les gouvernements fédéral et provinciaux ne paient pas de taxes de vente. En tant que partenaires, nous devrions en être exemptés aussi. En plus d'une remise intégrale de la TPS, nous avons également besoin d'un allègement des taxes de ventes provinciales.

2. Accélérer les investissements dans l'infrastructure urbaine à travers les programmes en place.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à verser deux milliards de dollars au cours de dix (10) prochaines années par le biais du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique. Ces fonds devraient être versés dès 2004, pendant qu'on négocie de nouveaux cadres de financement approprié, stable et à long terme pour l'infrastructure, les transports en commun et les réseaux routiers.

Budget fédéral de 2005

D'ici la fin de 2004, les nouvelles ententes de partenariat doivent :

3. Offrir aux villes une nouvelle source de revenu net, fondée sur le principe de l'utilisateur-payeur, de cinq cents du litre sur la taxe d'accise sur le carburant prélevée par le gouvernement fédéral.

- Grâce à cette mesure, les municipalités canadiennes auraient un nouveau revenu net de 2,5 milliards de dollars par an à consacrer à l'infrastructure, aux réseaux routiers et aux transports en commun.

4. Permettre aux villes de répondre à leurs priorités et d'investir dans la croissance économique en retenant une partie des recettes fiscales générées localement qui augmentent au rythme de l'économie, par exemple :

- une partie des recettes tirées de la taxe de vente fédérale et provinciale.
- une partie des recettes tirées de l'impôt sur le revenu;

5. Accorder un montant égal ou supérieur au niveau moyen d'investissement consenti aux transports en commun et à l'infrastructure routière par les gouvernements des É.-U. et d'Europe de l'Ouest :
 - Le Canada ne peut rester le seul pays du Groupe des Sept (G7) à ne pas avoir de programme national d'investissement dans les transports en commun.
6. Impliquer les grandes métropoles, en tant que partenaires, lors des délibérations fédérales-provinciales sur les politiques, les programmes et les budgets qui ont une incidence directe sur les grands centres urbains.
7. Faire preuve de souplesse et améliorer la fourniture des programmes de logement abordable en place pour mieux répondre aux besoins des Canadiens et des Canadiennes.
8. Modifier les lois et règlements pour aider les villes. Par exemple :
 - En modifiant la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), de façon à ce que les laissez-passer de transport en commun fournis par l'employeur soient exonérés d'impôt, ce qui permettrait d'alléger la congestion routière.
 - En transformant le Fonds pour favoriser les propriétés patrimoniales commerciales en programme de crédit d'impôt.

Adopter ces propositions et un nouvel esprit de partenariat :

- Permettra aux villes canadiennes de combler les lacunes sur le plan de l'infrastructure et de répondre aux priorités locales;
- Renforcera la situation budgétaire des gouvernements fédéral et provinciaux qui profiteront de l'activité économique élargie.

Les maires de Vancouver, d'Edmonton, de Regina, de Winnipeg, de Toronto, d'Ottawa, de Montréal, de Québec et de Halifax aideront les gouvernements fédéral et provinciaux à élaborer une nouvelle entente pour les villes du Canada.

1. Nous participerons à un nouveau Forum national sur la croissance économique au printemps 2004, à Montréal.
 - Les maires des grandes villes affiliés à la FCM y participeront également.
 - Les gouvernements fédéral et provinciaux seront invités.
2. Nous ferons en sorte que les membres de notre personnel travaillent en étroite collaboration, échantent leurs pratiques exemplaires et recherches.
3. Nous aiderons les entreprises et les résidents locaux à mesurer l'impact des dispositions financières et législatives municipales (adoptées par les gouvernements fédéral et provinciaux) sur la qualité de vie et la compétitivité de leur ville.
4. Nous nous réunirons à nouveau à Toronto à l'automne 2004.